Date : 11 novembre 2018

Horaire : 8h00 – 13h00

Trois circuits : CIRCUIT 23 KM – D+ 750
CIRCUIT 33 KM – D+ 1050
CIRCUIT 43 KM – D+ 1350

Départ et arrivée : **Juliénas (salle polyvalente)**

Règlement

Le port du casque est obligatoire

Les participants doivent respecter le code de la route sur les routes ouvertes à la circulation et s'engagent à rester sur le tracé balisé, à respecter les propriétés riveraines (habitations, parcelles agricoles…).

Tous les parcours se font sous forme de randonnée, sans chronométrage, ni classement.

Les départs sont autorisés jusqu'à 9h30. Le dernier ravitaillement sera levé à 12h00.

Le tarif des inscriptions pour la randonnée est de :

8 € (non licenciés)

7 € (licenciés cyclistes FSGT, FFCT, FFC, UFOLEP).

Un tarif réduit à 5 € est appliqué pour les moins de 15 ans. Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Ces tarifs d'inscriptions sont minorés de 1 € pour les inscriptions en ligne sur le site engage-sport

Le prix du repas optionnel est de 9 €. Un numéro de téléphone portable pour joindre l'organisateur en cas de problème est communiqué à chaque participant.

Une dotation aura lieu par tirage au sort parmi les inscrits.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de détérioration, vol ou perte de matériel, chutes ou accidents.

Les participants acceptent l'utilisation par l'ASGC et ses partenaires de photos prises pendant la randonnée et sur lesquelles ils apparaissent distinctement.

Club organisateur : Association Sportive Grièges Cyclo
Siège social Mairie de Grièges – 01290 GRIEGES
Président Marcel BOILLON